



REVUE DE PRESSE
SUD-OUEST ET CHARENTE LIBRE
DU 09 MAI 2016

■ Obliger les travailleurs détachés à parler et comprendre le français «pour relocaliser l'emploi» ■ Un amendement à la loi Travail va être déposé dans ce sens ■ L'idée, initiée par Vincent You, fait débat.



L'idée est née à Confolens, sur le chantier de rénovation de la maison de retraite. Elle fait des émules dans toute la France.

Photo archives CL

«Pleine compréhension des règles de sécurité»

«III. - Au titre de la protection des salariés, le donneur d'ordre ou le maître d'ouvrage qui contracte avec un prestataire de services détachant des salariés doit vérifier que ceux-ci parlent et comprennent le français. Dans le cas contraire le prestataire s'attache les services d'un interprète permettant aux salariés d'avoir une pleine compréhension des règles de sécurité du chantier.»

Voici l'amendement initié par l'Angoumois Vincent You et qui sera déposé par Yannick Moreau dans le cadre de l'examen de la loi Travail à l'Assemblée nationale. L'amendement est soutenu par une trentaine de parlementaires, dont le Royannais Didier Quentin.

La liste des signataires.

Yannick Moreau (LR, Vendée), Damien Abad (LR, Ain), Elie Aboud (LR, Hérault), Julien Aubert (LR, Vaucluse), Véronique Besse (MPF, Vendée), Marie-Christine Dalloz (LR, Jura), Jean-Pierre Decool (LR, Nord), Rémi Delatte (LR, Côte-d'Or), Nicolas Dhuicq (LR, Aube), Philippe Folliot (UDI, Tarn), Yves Fromion (LR, Cher), Patrick Hetzel (LR, Bas-Rhin), Alain Lebœuf (LR, Vendée), Vincent Ledoux (LR, Nord), Lionel Luca (LR, Alpes-Maritimes), Jacques Myard (LR, Yvelines), Jean-Frédéric Poisson (PCD, Yvelines), Josette Pons (LR, Var), Didier Quentin (LR, Charente-Maritime), Sophie Rohfritsch (LR, Bas-Rhin), Paul Salen (LR, Loire), Claudine Schmid (LR, FFE), Jean-Marie Sermier (LR, Jura), Eric Straumann (LR, Haut-Rhin), Jean-Marie Tétart (LR, Yvelines), Philippe Vitel (LR, Var) et Marie-Jo Zimmermann (LR, Moselle).

Travailleurs détachés: le débat devient national

Ismaël KARROUM
i.karroum@charentelibre.fr

C'est une petite idée qui est en train de faire son chemin jusque dans les couloirs de l'Assemblée nationale. Mercredi, à 9h30, une trentaine de parlementaires de droite, réunis sous la bannière du collectif «Franc-parler pour la sécurité des ouvriers et l'emploi local» créé par l'Angoumois Vincent You, présenteront l'amendement à la loi Travail qu'ils comptent déposer pour lutter contre les dérives liées au statut des travailleurs détachés. Vincent You, l'adjoint aux Finances de la ville d'Angoulême, sera à leurs côtés. C'est son idée (CL du 3 mars) qui a directement inspiré l'amendement. Celle d'imposer aux ouvriers œuvrant sur les chantiers publics de «parler et comprendre le français». À défaut, «l'entreprise devrait prendre à sa charge les services d'un traducteur assermenté». Sous couvert de sécurité sur les chantiers, c'est bien le dumping social qui est visé.

L'idée de l'élu charentais a trouvé un large écho national. Dans la presse d'abord. Dans les faits, aussi. Les régions Pays-de-la-Loire et Hauts-de-France ont décidé d'inscrire une telle clause dans tous leurs appels d'offres. En Pays-de-la-Loire, droite et gauche

l'ont votée à l'unanimité. Étonnamment, en PACA, Christian Estrosi a balayé l'idée que reprenait... Marion Maréchal-Le Pen. Regret de Vincent You, Les Républicains comme Estrosi: «Il aurait mieux fait de se pencher sur le fond de la question plutôt que de s'arrêter au nom de la personne qui lui présentait le dispositif.»

Pays-de-la-Loire l'adopte, la Charente réfléchit

François Bonneau, qui a cosigné une tribune allant dans ce sens dans *Le Figaro*, réfléchit à faire adopter la même mesure par l'assemblée départementale charentaise. Idem au conseil départemental du Nord. Des communes, surtout en Vendée, envisagent de la reprendre. Angoulême y réfléchit aussi.

De prime abord, l'idée de bon sens a tout pour séduire. Comment assurer la sécurité d'un chantier transformé en tour de Babel européenne sur l'autel de la libre circulation des travailleurs? Question qui peut s'étendre aux travaux viticoles. «Surtout que nous, employeurs, nous avons une obligation de résultats, et pas seulement de moyens, en ce qui concerne la sécurité des travailleurs», rappelle François Léonard, le président de la fédération française du bâtiment en Charente qui applaudit

l'initiative des deux mains. «Nous, nous sommes vraiment favorables à cette clause, qui est aussi une bonne arme pour lutter contre les offres anormalement basses. Car ce sont ces offres, sans cohérence économique, qui tuent nos entreprises», accuse François Léonard, qui dénonce aussi les travailleurs détachés «non déclarés». Et pointe du doigt un cas «typique de détournement de la législation sur les travailleurs détachés: le marché privé, détenu par une major, avec une kyrielle de sous-traitants». Sans parler des boîtes d'intérim luxembourgeoises, qui recrutent des intérimaires français, pour les détacher en France mais sans régler les cotisations sociales... françaises!

La nouvelle rédaction de l'amende-

ment «Molière» permet d'ailleurs d'étendre la clause aux marchés privés, et non aux seules collectivités publiques (lire ci-contre).

Problème juridique ou pas?

Encore faut-il que l'amendement soit adopté ou que la clause insérée dans les appels d'offres des marchés publics ne soit pas jugée illégale. Le débat est devenu national. Pour Vincent You et les parlementaires français emmenés par le Vendéen Yannick Moreau, pas un mot ne contreviendrait au droit européen. À la FFB, François Léonard assure: «On a fait analyser la question par des juristes, cette clause «Molière» ne pose aucune difficulté juridique.»

Ce n'est pas, mais pas du tout, l'avis de Gilles Savary, le député girondin, qui a fait savoir dans *Sud Ouest*, son opposition totale au dispositif. Il y voit, sous couvert de sécurité, une mesure «discriminante». Pour lui, la clause discrimine, aussi, tous les travailleurs étrangers établis en France, qui y règlent normalement leurs cotisations sociales. En outre, la loi Savary de juillet 2014 impose déjà aux travailleurs détachés en France d'avoir un représentant permanent en France chargé de faire

le lien entre l'administration, les donneurs d'ordres et les travailleurs détachés. Le député girondin craint également un retour de bâton des autres pays européens qui pénaliseraient les cadres français détachés à l'étranger.

Avis négatif du rapporteur de la loi

La clause ne règle pas tout, d'autant que ce sont aussi des entreprises locales qui ont recours à cette liberté. Exemple dans le bâtiment charentais, où des tacheurs roumains élèvent des maisons ou des murs en étant payés à la tâche. Et en bossant parfois 12h par jour. François Léonard: «On sensibilise nos adhérents à cette problématique. Les travailleurs détachés, c'est légal. Mais à terme, ça appauvrit économiquement les territoires dans lesquels nous vivons.» Et de regretter: «On a très peu de chiffres sur cette problématique. Et les seuls chiffres officiels sont, à notre avis, bien en dessous de la vérité.»

En attendant le happening parlementaire de mercredi, Christophe Siruge, rapporteur PS du projet de loi Travail, a déjà fait savoir qu'il émettrait un avis défavorable à l'amendement: «Car il est difficilement applicable et constitue une charge contre les entrepreneurs.»

Chiffre

213

En 2015, 213 travailleurs détachés ont été déclarés en Charente. Les trois nationalités les plus représentées dans notre département sont les Portugais, les Roumains et les Polonais.

Le milliard de la BPI doit être encore plus efficace

La banque publique d'investissement a présenté le bilan de son action dans la région en 2015. 8.204 entreprises locales ont bénéficié de son soutien financier.

Stéphane MOREALE

Les directeurs régionaux de Bpifrance Bordeaux, Limoges et Poitiers, Bruno Heudin, Annie Chanteloube-Lambert et Mame Dieye, avaient choisi les locaux de la PME bordelaise ConcoursMania pour présenter leur rapport d'activité 2015. La pépite, spécialisée dans la création de jeux marketing, n'en serait en effet pas à aujourd'hui - 500 clients et un bureau à Montréal pour prospecter le marché nord-américain - sans l'aide financière de Bpifrance. Qui lui a garanti un prêt pour l'acquisition d'un site web avec nom de domaine en 2010. «Un an après, on entrain en bourse», se réjouit Julien Parrou, PDG de ConcoursMania. Créée fin 2012, la banque est aujourd'hui, au côté de la Région, un financeur incontournable pour la création et le développement des entreprises. D'ici 2017, huit milliards d'euros seront investis dans le financement des PME-PMI et



Photo CL

Alain Rousset (à gauche), président de Région, souhaite plus de soutien «dans la durée».

des start-up. En 2015, sa branche régionale Bpifrance ALPC a investi, ou réinvesti, en direct dans dix entreprises locales. Et en fonds propres dans 42 autres. En Charente par exemple, Harmand et Fils ou Destampes Emballages ont bénéficié de son soutien.

1,2 milliard d'euros de soutien financier

Entreprise familiale, implantée à Maine-de-Boixe et spécialisée dans la carrosserie industrielle, Harmand et Fils a reçu un accompagnement de Bpifrance en innovation, via un prêt à taux zéro de 220.000 euros. SA Destampes Emballages, basée à Etagnac, est un des principaux fabricants français de palettes avec un CA de 35M€ et 115 salariés. Elle a reçu un prêt croissance d'1M€ et une garantie de Bpi pour 1,47M€ de prêts bancaires. «En 2015 nous

avons accompagné dans la région 9.315 projets de 8.204 entreprises, précise Bruno Heudin. Dont 400 projets innovants, un résultat en hausse de 13%.»

Au total, Bpifrance ALPC a investi 1,2 milliard d'euros. Elle a drainé dans son sillage 2,6 milliards d'euros de financements publics et privés. Des sociétés vitales pour le tissu économique régional, comme le groupe landais Gascogne, ont été sauvées grâce à son intervention. Celle-ci doit cependant «être plus efficace note Alain Rousset, président de la Région, laquelle intervient avec Bpifrance dans l'aide aux entreprises. On a du mal à développer de vraies ETI (1); on doit soutenir dans la durée.» Et éviter que les pépites locales ne soient, comme la girondine Fermental, menacées d'être démembrées par les fonds d'investissements.

(1) Entreprises de taille intermédiaire

■ STATIONNEMENT

L'arrivée des voyageurs fait grogner le maire de Roullet

«Ils ont forcé le passage du terrain des Glamots en coupant des poteaux», s'indigne Gérard Roy, le maire de Roullet. Les gens du voyage sont arrivés hier après-midi pour s'installer dans un terrain qu'ils connaissent bien pour s'y installer pratiquement chaque année. Gérard Roy a compté, il y a 56 caravanes. La gendarmerie a laissé faire. En l'absence d'aire de grand passage, il est très difficile aux communes de s'opposer à l'installation des gens du voyage, sachant qu'elles sont elles-mêmes en infraction. Gérard Roy a décidé de porter plainte contre chaque foyer occupant le terrain, pour entrée illécite. «La population est excédée, justifie-t-il. On a le sentiment que c'est la double peine pour nous.» La municipalité a fini par accepter - sans enthousiasme - l'installation d'une aire de grand pas-

sage un peu plus loin que le terrain des Glamots, l'étude de faisabilité est en cours.

«Et maintenant, ils reviennent quand même s'installer, peste le maire. Peut-être parce qu'ils sont déçus que l'aire ne soit pas encore réalisée. Mais si ça se passe comme ça, je crains que la population ne fasse marche arrière et ne refuse l'aire. Il n'y a aucune solidarité entre les communes de l'agglomération.»

Le terrain des Glamots présente l'avantage de ne pas avoir de rive-rains. «Mais les pêcheurs se plaignent qu'il n'y a plus de poisson dans l'étang quand ils sont là, affirme le maire. Et ils ont fait des branchements sauvages pour l'eau et l'électricité.» Gérard Roy a refusé le principe d'une convention, ce que font habituellement les maires pour faire régler les factures aux gens du voyage: «Si j'avais fait une convention, je n'aurais pas pu porter plainte.»

■ Le maître artisan d'art cognaçais lance sa propre signature ■ À travers une gamme de coffrets à cigares ■ Pour développer l'activité de son atelier à l'international.

La griffe Drevelle passe de l'ombre à la lumière

Gilles BIOLLEY
g.biolley@charentelibre.fr

Certains de ses coffrets trônent sur les bureaux des puissants de ce monde. L'un, à cigares, sur celui de Fidel Castro; un autre sur celui du président Xi Jinping, transformé en écrin à cognac. Ce dernier lui avait été commandé par Camus pour abriter un flacon 1964 que la maison de négoce avait offert au dignitaire chinois à l'occasion d'une réception franco-chinoise à l'Élysée en 2014.

Des coffrets «griffés» par Thierry Drevelle dans son atelier de la rue de la République à Cognac, mais une signature qui n'apparaissait qu'à travers les noms prestigieux pour lequel ce maître artisan d'art-ébéniste cognaçais travaille (1). Désormais, elle s'affichera au grand jour à travers une gamme maison de cinq nouveaux coffrets à cigares comprenant une quinzaine de pièces. Elles seront réalisées entièrement à la main, en alliance de bois précieux (ébène de macasa, ébène blanc, palmier, wengé...) et en petites séries. Ce travail d'orfèvre a fait l'objet la semaine dernière d'un reportage de la chambre de métiers sur le savoir-faire maison dans le cadre d'une première participation de l'entreprise au prix Stars et Métiers. Cet événement national ré-



L'atelier cognaçais et les modèles d'expo des coffrets à cigares ont fait l'objet d'un reportage. Il servira à présenter l'entreprise retenue pour participer au prix Stars et Métiers qui récompense le savoir-faire et le dynamisme de l'artisanat français. Photo G. B.

compense chaque année le dynamisme de l'artisanat français. Une signature propre dédiée à une gamme, Thierry Drevelle, avoue n'y avoir «jamais vraiment pensé». Le déclic est venu à l'automne dernier, lors d'une exposition de quelques exemplaires de ses coffrets à Singapour. «Ça a marché très fort. On a eu de réelles demandes de la part

de clients potentiels dont un gros acheteur de Singapour avec qui les discussions sont avancées», se réjouit ce fringant sexagénaire, encore étonné d'avoir été reçu «comme une star» dans l'empire du milieu. «Ils sont très friands du savoir-faire à la française, très attentifs à l'aspect artisanal, à la rareté, la qualité haut de gamme et le côté unique du produit. Et prêts à payer le prix s'il répond à ces exigences», ajoute-t-il.

Une expo à Hong Kong

Plus encore quand il est signé. Et de surcroît de la main d'un artisan aux solides références, qui leur parlent et les impressionnent, ce dont Thierry Drevelle ne s'est pas privé de faire étalage pour promouvoir ses pièces. À l'instar de ce coffret offert à leur président par François Hollande, moment immortalisé sur photo. Ou ce label «Établissement du patrimoine vivant» (EPV) dont jouit son atelier, renouvelé en avril et signé du ministre de l'Économie, Emmanuel Macron.

«À leurs yeux, ce sont des choses vraiment importantes, dit-il, et pourquoi cette signature est donc essentielle. L'expertise, on l'a à l'atelier, l'expérience et les références également. Cette griffe, c'est la petite touche supplémentaire qui va nous permettre de bonifier tout ça et de valoriser cette gamme sur ce marché très premium.» Thierry Drevelle ira la présenter à nouveau en Chine à la fin de l'année lors d'une deuxième expo, à Hong Kong cette fois. Un pas de plus pour pénétrer ce marché «qui va permettre à l'entreprise de franchir un cap et contribuer ainsi à sa pérennité», conclut-il. Cerise sur le gâteau et reconnaissance supplémentaire, l'atelier vient de recevoir 8 791 € de la Région pour l'aider à s'engager sur cette nouvelle voie de développement à l'international.

(1) Outre la plupart des grandes maisons de négoce, l'atelier Drevelle œuvre aussi et entre autres pour Hermès, Vuitton ou encore l'hôtel Georges V depuis dix ans, autant pour la conception d'écrins que pour du mobilier d'art.



Le président François Hollande et son homologue Xi Jinping devant le cognac 1964 de Camus présenté dans un coffret à cigares Drevelle revisité pour l'occasion. Repro CL

La BA 709 au rendez-vous



La cérémonie du 8 mai a eu lieu au monument aux morts, présidée par le lieutenant-colonel Loïc Mandreau, commandant de l'école de pilotage de l'armée de l'air (Epa) de la BA 709, représentant le colonel Faury, commandant la base. Dominique Petit, première adjointe, représentait le maire Pierre-Yves Briand, absent. «C'est la première fois, dans ma vie militaire, que j'officie à ce poste», a dit la

jeune capitaine Louis qui, au même moment, commandait pour la première fois des troupes en armes lors d'une cérémonie qui se déroulait en dehors de la base. La spécialité professionnelle, sur la base, de la capitaine Louis, titulaire d'une maîtrise universitaire d'anglais, est d'enseigner cette langue aux futurs pilotes de l'Epa, ainsi qu'aux contrôleurs aériens officiant à la tour de contrôle (Photo CL).

FOOTBALL

Division 4

Poule D

Châteaubernard - St-Brice (B)	2 - 3
Ars-Gimeux - Cognac (C)	NC
Cellelles - Genta (B)	3 - 0 (F)
Javrezac/Jamouz - Segonzac/Gensac (B)	7 - 2
Ma Campagne - Genac/Marcillac	2 - 0
Classement - 1. Cognac (C), 62 pt, 18 m; 2. Montignac, 62 pt, 19 m; 3. Cellelles, 61 pt, 18 m; 4. Javrezac/Jamouz, 57 pt, 18 m; 5. St-Brice (B), 52 pt, 20 m; 6. Châteaubernard, 38 pt, 18 m; 7. Genac/Marcillac, 37 pt, 19 m; 8. Ma Campagne, 35 pt, 17 m; 9. Segonzac/Gensac (B), 34 pt, 19 m; 10. Ars-Gimeux, 24 pt, 16 m; 11. Genta (B), 23 pt, 18 m; 12. Louzac, 0 pt, 0 m	

U15 1ère division

Poule B

Champniers/St-Yrieix - Sud Charente	5 - 0
Châteaubernard - Soyaux	2 - 4
Sireuil/Châteauneuf - Jarnac	0 - 6
CLASSEMENT	
1 Champniers/Yrieix	36
2 Soyaux	22
3 Jarnac	22
4 Sireuil/Châteauneuf	17
5 Sud Charente	15
6 Châteaubernard	14

U13 3ème division

Poule C

Châteaubernard (B) - Jarnac (C)	Remis
Rouillac - Seg/Gen/G.Champ (B)	0 - 9
CLASSEMENT	
1 Val De Noyers (B)	25
2 Seg/Gen/Champ (B)	22
3 Jarnac (C)	16
4 Châteaubernard (B)	12
5 Rouillac	8

U16/U18 1ère DIVISION

Etagnac - Châteaubernard	3 - 2
G.J.A.C.E - Confolens	(F) 0 - 3
Mouthiers/Roulet (B) - La Roche/Rivières	5 - 1
CLASSEMENT	
1 Mouthiers/Roulet (B)	27
2 G.J.A.C.E	26
3 Châteaubernard	20
4 La Roche/Rivières	19
5 Etagnac	18
6 Confolens	17

Les policiers face à la violence banalisée

SÉCURITÉ Ce lundi, à Angoulême, les policiers rendent hommage à leurs camarades morts en exercice. Les comportements « anti-flics » se multiplient. La Charente n'est pas épargnée

SOPHIE CARBONNEL
s.carbonnel@sudouest.fr

C'était une des exigences promises lors de son audience solennelle d'installation en mars 2015. Le procureur d'Angoulême, Jean-David Cavaillé, est inflexible sur le sujet : « Je serai extrêmement dur face aux comportements qui portent atteinte à l'intégrité et l'honneur des forces de l'ordre. » Promesse tenue. En Charente, il n'y a jamais eu autant de comparutions immédiates pour outrages et violences depuis son arrivée.

En ce jour de commémoration des policiers morts en exercice (1), les violences « anti-flics » sont devenues monnaie courante. Et pas seulement dans les grandes villes. En Charente, 87 affaires pour outrages et violences ont été instruites en 2015, dont 31 sur Cognac. Soit 20 % de plus qu'en 2014.

Exemple pas plus tard qu'avant-hier où un homme éméché s'en est pris à un policier sur la place François-1^{er} à Cognac.

Exacerbés par les addictions

Une banalisation des rapports de force que le directeur départemental de la sécurité publique (DDSP), le commissaire William Besse, constate, impuissant. « Par définition, la police est en contact avec des choses qui ne vont pas, et donc des comportements déviants, tendus, conflictuels », explique-t-il. Une tension qui a toujours existé, mais qui s'est détériorée.

Dans ce contexte, l'insulte est quasi systématique. « Ça peut aller très vite, poursuit le DDSP. Quelqu'un d'arrogant peut devenir provocateur, agressif et finalement violent en quelques secondes. »

Des exemples, le procureur Jean-David Cavaillé en a plein. « Il n'est plus rare aujourd'hui de voir des policiers obligés de sauter sur le



En 2015, 87 affaires pour outrages et violences ont été instruites en Charente. PHOTO MICHEL AMAT

bas-côté parce qu'un automobiliste leur fonce volontairement dessus, raconte-t-il. Pour ce genre de cas, c'est au minimum une comparution immédiate. »

Pour le commissaire Besse, l'époque joue aussi en défaveur des forces de l'ordre. « Les personnalités sont exacerbées par l'alcool et, de plus en plus, les stupéfiants, notamment au volant. » La précarité ambiante et les difficultés sociales n'arrangeraient pas les choses.

« Il arrive parfois qu'on intervienne sur une bagarre entre deux bandes. À l'arrivée des policiers, la rivalité s'arrête et ensemble ils attaquent les forces de l'ordre... » Cette problématique toucherait aussi de plus en plus les femmes.

En Charente, le commissaire William Besse a donné ses instructions : « Tout acte commis contre les forces de l'ordre doit être signalé à l'autorité judiciaire. C'est aussi mon rôle de ne pas banaliser l'outrage. »

Sévérité pénale pour les auteurs

En 2015, l'affaire avait fait grand bruit. À quelques jours des attentats de « Charlie Hebdo », Poposte et Rémy (de leur nom de scène) s'étaient fait remarquer, surtout par la police et la justice, pour un clip de rap aux termes, on ne peut plus explicites : « Toujours le sourire quand un flic crève » ou encore « J'aime quand un flic va à l'enterrement d'un de ses collègues »... Après deux renvois, les deux rappers en herbe, primodélinquants, de 19 et 25 ans, avaient été jugés en janvier dernier et condamnés à une amende de 500 € avec sursis et à accomplir un stage de citoyenneté.

Les caméras embarquées

Dans ce contexte, comment éviter les dérapages violents des policiers eux-mêmes ? « Il n'y a pas un système plus surveillé et sanctionné que la police nationale », promet William Besse.

Le commissaire serait d'ailleurs plutôt favorable à la dotation de caméras embarquées sur les uniformes des policiers en patrouille. « Ça éviterait ce genre d'ambiguïtés lorsqu'un individu est interpellé. » Pour l'heure ce dispositif est expérimenté

et exclusivement dans plusieurs quartiers sensibles, notamment les zones de sécurité prioritaires (ZSP).

Le mois dernier, le ministre de l'Intérieur, Bernard Cazeneuve, a déclaré vouloir en doter toutes les patrouilles de police de France.

(1) Cérémonie en mémoire des policiers morts pour la France et victimes du devoir à 11 heures aujourd'hui devant l'hôtel de police d'Angoulême.

ROULLET-SAINT-ESTÈPHE

Des caravanes se sont installées de force

Hier, vers 16 heures, une cinquantaine de caravanes sont entrées illégalement sur le site des Glamots à Roulet en tronçonnant un poteau. Le maire, Gérard Roy, très en colère, demande aux élus compétents d'accélérer la mise en place du schéma départemental d'accueil des gens du voyage en Charente.



Ils sont entrés en tronçonnant un poteau. PHOTO MICHEL AMAT

Un as de la baguette

« Il faut cinq heures pour faire une bonne baguette. En trois heures, on ne fait pas du bon pain », et c'est l'heureux lauréat du concours régional de la meilleure baguette de « Tradition française », Frédéric Haennel qui le dit. C'était le 25 avril dernier à Niort.

Un an à quelques jours près de l'installation de sa boulangerie au 25, avenue d'Angoulême sous le nom de Victor 1^{er}. Victor Méchain n'est autre que le père fondateur de la minoterie Méchain avec qui travaille Frédéric Haennel et c'est aussi la première enseigne Victor de la minoterie. Mais il n'y aura qu'un Victor 1^{er} en hommage à la ville de François 1^{er} car notre boulanger a déposé le nom !

Les étapes du concours

Sa participation au concours, Frédéric Haennel la doit à Sébastien Paviot, démonstrateur à la minoterie qui a flairé le potentiel du boulanger. Va donc pour les départementales le 19 avril dernier à Angoulême « On devait amener des baguettes de tradition française qu'on avait fabriquées chez nous », précise Frédéric Haennel. Il se hisse à la 1^{re} place, Christophe Troplong finit 2^e. Et en régional le même scénario se rejoue. « Cette fois, on a travaillé sur place avec une farine qu'on ne connaissait pas, dans une ambiance très fraternelle », commente le champion de la baguette. Pour l'ultime étape du 3^e concours

national de la Meilleure Baguette de tradition française il faudra se rendre sur le parvis de Notre-Dame de Paris, du 22 au 25 mai prochains, à l'occasion de la Fête du pain. Frédéric Haennel l'abordera avec la même décontraction, tout heureux de se retrouver entre professionnels mus par la même envie de faire du bon pain.

Des origines alsaciennes

Bien sûr la curiosité nous pousse à revenir sur les premiers pas de ce boulanger alsacien. Un papa peintre en bâtiment, une maman aide maternelle... et un grand-père cuisinier. Frédéric Haennel, faute de place en cuisine tente sa chance en boulangerie. C'est la révélation. Un an et demi d'apprentissage, le jeune homme se découvre allergique à la farine. On le dissuade de continuer, Frédéric Haennel s'obstine, se désensibilise et compose depuis par temps humide avec la toux asthmatiforme.

Après ses gammes alsaciennes, il migre à Briare (Loiret) et devient formateur à l'école Banette. Une histoire d'amitié se noue avec le responsable pédagogique Stéphane Méchain. Ce dernier rejoint la minoterie familiale. Frédéric Haennel le suit. Son ami partit trop tôt, le fil collaboratif ne rompt pas : Véronique Méchain s'occupe de tout le volet administratif du magasin.

Sandra Ballan



Dans le pétrin de Frédéric Haennel, 160 baguettes sont en préparation. PHOTO S. B.